

l'expiration du délai, qui est très clairement énoncée sur l'imprimé.

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest et ministre d'État (céréales)): Monsieur le Président, le délai qui figure sur les imprimés se rapporte aux requêtes qui ont été expédiées automatiquement sans que les producteurs les demandent.

Le député devrait dire à ses électeurs que nous allons accueillir chaque formulaire qui est expédié tant que l'opération se poursuivra. Nous n'épargnerons aucun effort pour continuer d'effectuer les versements provisoires aussi longtemps que ce sera pratiquement possible et aussi longtemps que cela n'interrompra pas l'opération au point de retarder les demandes finales.

Ce programme est conçu pour être équitable. Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour dépanner les agriculteurs quand ils nous envoient leurs demandes, peu importe à quel moment nous les recevrons, aussi longtemps que cela ne gênera pas le fonctionnement d'ensemble du programme et ne fera pas obstacle à ce que chacun puisse recevoir son argent aussi rapidement que possible.

* * *

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE NOUVEAU SERVICE D'INTERURBAINS

M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. La société Rogers Cable reconnaît que son investissement dans CNCP constitue un premier pas sur le marché canadien des appels téléphoniques interurbains. Vu que la plupart des Canadiens savent que la concurrence dans ce domaine favorise la grande entreprise plutôt que l'homme ordinaire, le ministre peut-il assurer aux Canadiens que son gouvernement est en faveur de services téléphoniques à prix abordable partout au Canada? Va-t-il rejeter toute politique nationale sur la concurrence téléphonique interurbaine si cela entraîne la hausse des taux et la suspension du service de la grand-mère qui n'a pas les moyens de payer?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le gouvernement a déjà annoncé, il y a déjà plusieurs années, sa politique concernant cette question qui, entre autres, comprend les aspects d'universalité. Maintenant, si des groupes veulent s'adresser

Questions orales

au CRTC, ce dernier a toute l'autorité légale pour répondre aux questions du député.

[Traduction]

ON DEMANDE UN SERVICE DE TÉLÉPHONE À UN PRIX ABORDABLE

M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Un représentant du gouvernement manitobain a dit aujourd'hui que les taux locaux pourraient augmenter de 50 p. 100 si le projet Rogers était mis à exécution. Étant donné que cela pourrait se produire dans plusieurs régions du pays, le ministre peut-il assurer aux Canadiens que sa priorité est de voir à ce que tous les abonnés aient un service téléphonique à un coût abordable plutôt que de faire aveuglément confiance à la concurrence dans ce secteur?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, je peux assurer le député que toute politique de télécommunications au Canada se fait et se fera dans l'intérêt des Canadiens.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA BFC DE GOOSE BAY—LES VOLS À BASSE ALTITUDE—LE TRAITEMENT DES MANIFESTANTS INNUS

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, j'ai interrogé hier le très honorable premier ministre sur l'avenir des manifestants innus au Labrador. Le premier ministre a essayé de se défilier en prétendant que l'affaire relève de la compétence provinciale et qu'il ne le concerne pas vraiment.

Le premier ministre n'est probablement pas sans savoir que, depuis, 75 Innus qui étaient allés paisiblement porter une lettre à la base des forces armées canadiennes se sont fait ramasser par des agents de la police militaire, qui sont des employés du gouvernement du Canada, du gouvernement fédéral, du gouvernement que le premier ministre dirige.

Le premier ministre est-il maintenant disposé à assumer ses responsabilités de premier ministre fédéral et à intervenir pour faire cesser les essais en vol à basse altitude, à imposer le moratoire demandé et à négocier une entente avec les Innus comme le recommandait l'autre jour le tribunal dans son jugement et comme bien des gens le recommandent au gouvernement depuis des années?